

LA DISPARITION

Parfois, il est compliqué de se rendre dans nos services. Déjà, les trésoreries rurales sont fermées au public toutes les après-midi depuis le premier juin dernier. Mais pour l'une d'entre elles, Machecoul, c'est carrément la clandestinité ! Pensez donc, pas un seul panneau indicateur pour trouver la trésorerie dans toute la commune ! Visiblement, la commune a fait retirer les anciens fléchages pour actualisation mais sans les remplacer. Cette disparition du paysage public peut sembler de mauvais augure en ces temps de destruction du maillage territorial. D'autant que la direction fait le choix délibéré de mettre en difficulté le poste suite à la fermeture d'Aigrefeuille : les 25 collectivités transférées représentent 20 % de travail en plus mais le poste B qui devait être transféré est gelé ! Inutile de préciser que c'est une catastrophe qui s'annonce. Une de plus...



Alors que l'offensive contre les salarié-es se poursuit et prend de l'ampleur (Code du Travail mis à la découpe, Statut de la Fonction publique remis en cause), resterons-nous sans réaction ? La CGT t'invite à t'impliquer dans la journée d'action du 08 octobre. Solidaires et la FSU seront avec nous.

Face au rouleau compresseur des politiques d'austérité, nous devons nous insurger. Si nous ne nous défendons pas, personne ne se bougera à notre place !

À **St Nazaire** rendez-vous à 10h Place de l'Amérique Latine. À **Nantes**, rendez-vous à 10h devant la maison des syndicats (Bd Prairie aux Ducs)

LES VRAIS « SANS CHEMISE »

Peut-on oser le dire ? Cette photo de patrons faisant pour une rarissime fois face (oui, une fois, sur dix mille) aux conséquences des décisions qu'ils prennent dans le confort feutré des conseils d'administration nous a fait rire hier matin. Le chœur des gens qui sont « aux responsabilités » (gouvernement, média, patrons, partis) se scandalise : ah mon Dieu, cette violence des travailleurs ! Mais la réalité, c'est que ceux qui ont vraiment perdu leur chemise aujourd'hui, ce sont les 2900

familles d'employés d'Air France qui vont se retrouver sans revenu, dans une des entreprises les plus enviées de France, et tous ceux qui se disent, en apprenant cette nouvelle, qu'ils seront les suivants sur la liste (les employés des agences bancaires qui vont fermer en masse, par exemple). Cette violence-là faite aux gens qui perdent tout, personne ne la prend en compte. Elle porte costume et parle bien. Envoie des circulaires et des lettres recommandées. Tue sans dire un mot plus haut que l'autre. Elle a le droit pour elle. Pourquoi courrait-elle le risque d'être impolie, grossière, physiquement violente ? Une lettre de licenciement ne l'est pas. Mais elle vous détruit. Condamne très souvent votre vie de famille, votre couple (c'est hélas statistique), vous coupe de la société, fait de vous un montré du doigt. Quant à ceux qu'on plaint aujourd'hui, une nouvelle chemise sur mesure ils achèteront, et c'est blindés et les poches pleines qu'ils quitteront un jour Air France.

Il faudrait redéfinir la violence. Il manque visiblement un gros bout à la définition... (merci au site le jour/la nuit)

PPCR, VERS UN PASSAGE EN FORCE

Après une consultation interne de toutes ses instances des 3 fonctions publiques (État, Territoriales et Santé), la CGT s'est prononcée contre la signature du protocole Parcours Professionnels Carrières Rémunérations.

Comme introduction inscrite dans le protocole, la ministre de la Fonction Publique explique très clairement sa vision du protocole : " Assurer un service public de qualité suppose que les passerelles soient développées entre les fonctions publiques de l'État, Territoriale et Hospitalière. Le statut doit s'adapter pour faciliter la mobilité des agents... ces évolutions doivent s'accompagner d'une modernisation de la gestion des RH, la simplification des règles de gestion statutaire et la transparence des régimes indemnitaires..."

Voilà pour le cadre du PPCR. Et pour favoriser la mobilité entre les 3 fonctions publiques, il est indispensable d'harmoniser les carrières et les rémunérations entre les 3 versants !!! En contrepartie, il y a effectivement quelques mesures positives, mais les quelques mesures indemnitaires « alléchantes » du protocole ne sont envisagées qu'à partir de... 2017, avec une application étalée jusqu'en 2020, engageant ainsi un prochain gouvernement dont l'orientation politique est pour le moins incertaine... Le gouvernement aurait pu au moins s'engager sur la mandature actuelle pour les quelques avancées annoncées ! Plus grave, le premier ministre bien énervé par cette rebuffade des organisations majoritaires a décidé de s'asseoir sur le principe de l'accord majoritaire et a annoncé que le protocole s'appliquerait quand même ! Dans le cadre de la réforme territoriale et de la réforme de l'État en territoires, la priorité du gouvernement est d'aller vite et pour cela, il faut détruire les gardes fous que constituent nos règles de gestion.

